



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 2182

Texte de la question

OTAGES FRANÇAIS EN AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Bruno Le Roux. Ma question s'adresse à M. le Premier Ministre.

Depuis le 29 décembre dernier, c'est-à-dire depuis plus de quatre mois déjà, deux de nos compatriotes, Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, ainsi que leurs accompagnateurs, sont séquestrés en Afghanistan. Tous deux journalistes aguerris, ils travaillaient pour notre information dans le cadre d'une grande émission d'investigation.

Leur libération doit être une priorité nationale et chacun d'entre nous peut y participer. Il faut que l'on sache que notre pays est mobilisé. Il faut que l'on sache ce que fait la France pour ses otages. C'est important pour eux d'abord. Tous ceux qui ont été dans cette situation le disent : " Quand on est otage, on a besoin de sentir la mobilisation. " C'est ce sentiment qui rassure, qui permet de survivre et qui va s'opposer aux assertions des ravisseurs, qui n'ont de cesse de laisser penser à nos compatriotes que la France les a oubliés.

Non, Stéphane, Hervé et leurs accompagnateurs ne doivent pas tomber dans l'oubli, et notre mobilisation, celle de la représentation nationale, des médias, des collectivités locales - je pense à Saint-Ouen et à Montpellier -, de l'opinion publique, doit agir chaque matin, chaque soir, pour rappeler l'urgence de leur libération.

Je souhaite que le Gouvernement dresse un état des informations dont il dispose. Je souhaite aussi qu'il puisse nous rassurer sur le fait que tout est mis en oeuvre aujourd'hui pour leur libération et que les premières expressions malheureuses sur " l'imprudence coupable " et le " coût tout à fait considérable " de leur libération sont totalement oubliées.

Je souhaite aussi que leurs proches, notamment le comité de soutien qui a été créé, puissent disposer d'interlocuteurs permanents au sein des ministères concernés afin que puissent s'articuler leur action et celle de la France. Nos otages doivent savoir que nous parlons d'eux, que nous pensons à eux et que nous agissons pour eux, donc pour la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, la France, vous-même, tous les Français, les ministères concernés pensent à Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier. Cela fait effectivement plus de quatre mois que nous n'avons de nouvelles d'eux qu'indirectes, par le biais de deux cassettes dont la première les montrait en bonne santé, tandis que la deuxième, plus inquiétante, faisait état de menaces pesant sur eux.

Je vous assure que tous les moyens sont mis en oeuvre, toutes les possibilités sont explorées pour nous permettre de retrouver au plus vite ces deux journalistes collaborateurs de France 3. Je ne peux pas être complètement d'accord avec vous, même si je sais que vous avez raison. Vous avez raison de dire que les familles et les comités de soutien jouent un rôle important en attirant l'attention publique : les otages doivent se sentir soutenus. Mais en même temps, des négociations ont lieu tous les jours - je l'espère du moins, car je n'en suis pas sûr -, qui sont autant de possibilités de contact.

Il ne faut pas négliger les souffrances des familles, ni la possibilité de libérer les otages au plus vite, avec tous les moyens dont dispose la France pour cela, mais aussi tous les moyens de nos alliés et l'indispensable concours des autorités afghanes.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2182

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2010